

## Echec de deux paces .. se rediriger en droit

Par **catelina**, le **07/07/2014** à **10:26**

Bonjour, ancienne carrée de paces a angers, j'ai échoué de peu au concours médecine et dentaire. Aneantie par les resultats, ma mère m'a obligé le jours des résultats, a tous de suite contacter les différentes fac qui m'intéressaient. (je vous laisse imaginer mon état au tel, chaque secrétaire étaient désolées pour moi). Le droit m'a toujours plus avec son côté réflexion mais aussi défendre les personnes.

Ayant eu des cours de droit en paces, je reprochais souvent au prof de ne pas aller au fond du sujet et je trouvais ça frustrant. j'ai actuellement pris les cours de L1 pour les bosser et je trouve ça très intéressant, de plus cela complète ce que j'ai vu en paces.

Mon problème est que j'ai la possibilité de passer en L2, car d'après la faculté j'ai un bon niveau de médecine et ayant eu des cours de droit j'ai les bases. Mais beaucoup d'étudiants en droit me disent que c'est risqué. j'ai donc peur d'être handicapé surtout au niveau de la méthodologie. Bien qu'en médecine l'épreuve de concours était un sujet de droit qu'il fallait rédiger.

J'aimerais aussi savoir s'il y avait d'autre personne dans mon cas, si vous avez réussi à passer à autre chose, car moi même médecine s'était une vocation, un métier que je voulais faire depuis petite ... Je n'ai pas eu la chance d'avoir des parents qui pouvaient financièrement m'aider, j'ai donc fait mes cours en alternance d'un boulot pour gagner un peu d'argent c'est ce qui m'a fait échouer ma première année.

bref ce qui est fait, est fait, je sais que vous ne pouvez pas répondre à la question de est ce que je vais aimer, mais est ce que je pourrai m'en sortir bien que je n'aurais pas la même passion que médecine.

je vous remercie de votre lecture et de vos futures réponses !

Par **Dragon**, le **07/07/2014** à **14:19**

Bonjour,

Je connais une personne qui a échoué deux fois aux concours de médecine (mais largement je crois) et aujourd'hui, elle a raté pour la deuxième fois sa L1.. J'avais aussi cette année, une personne dans ma promo de L2 qui venait de médecine (elle était arrivée directement en L2) mais je crois qu'elle n'a pas réussi.

Ensuite, mais ce n'est que mon point de vue, entre la L1 et la L2 il y a un énorme fossé : la L1 est plus axée sur une découverte du droit (on fait surtout de l'histoire, de la philosophie) et on voit les bases ce qui ne demande pas vrmt de réflexion juridique. Alors qu'en L2, tu découvres les fondamentaux du droit : obligations, pénal et administratif et c'est une autre histoire.

Après, si tu as la volonté et la motivation, rien ne t'empêche d'essayer ; mais ne serait-il pas plus prudent de recommencer depuis la L1?

Dans tous les cas, rien n'est impossible donc bon courage!

Par **dan123**, le **07/07/2014** à **15:17**

Bonjour Catelina,

Je pense avoir une bonne idée de la situation dans laquelle tu te trouves puisque j'y étais (à peu près) il y a trois ans. Après avoir foiré ma P1 et fini avec 11 en PACES, je suis parti en droit. Mais pas en L2, j'ai du faire la L1. Et bien aujd, je trouve que le choix était plutôt bon, puisque je rentre en M1 l'an prochain. On s'adapte sans trop de difficulté au travail après médecine (étant quand même BCP moins important, du moins à Marseille, là où je suis allé). Et pour le passage en L2 direct, sache que tu devras, en plus des cours de L2, assumer les TD de L1. Ce qui allourdit quand même le programme (les TD étant les seuls cours auxquels il faut obligatoirement assister, et les préparer. Si tu vas direct en L2, saches que tu auras cours matin et après 3-4 jours par semaine. Et de ce que je sais, ce n'est pas évident (la seule personne que je connaisse ayant fait cela se retrouvant également en M1 l'an prochain). Tout dépend de l'investissement que tu comptes mettre dans ton travail après 2 PACES...

Par **catelina**, le **07/07/2014** à **21:42**

Bonsoir, merci de vos reponse !

niveau motivation je dirai que oui. j'ai déjà commencé a bosser les cours de L1, la plupart me plaisent et j'ai eu quelques bases graces aux cours de droit dispensés en paces... bien que se ne soit pas aussi approfondis qu'en droit. Je suis quelqu'un qui aime travailler lire et qui s'interesse à tous. mais j'espère juste m'en sortir. J'ai eu 12 de moyenne en paces et au sujet de droit tombé cette année j'ai eu 12.

après niveau travail en medecine, j'avais un bon rythme je faisais 8 a 12h d'heure perso sans cours.

Par **Yn**, le **09/07/2014** à **11:10**

D'après mon expérience, l'inscription en L2 est une très mauvaise idée.

J'ai eu plusieurs étudiants passés par médecine (généralement un ou deux par TD) et tous

s'étaient inscrits en L1.

En L1, la formation et les exigences varient énormément selon les universités : tu peux avoir à rédiger des commentaires ou dissertations chaque semaine dans tous tes TD ou alors ne faire que des fiches d'arrêt (introduction)...

Partant du principe que la majorité des universités adoptent la première hypothèse, je t'invite à t'inscrire en L1 car tu risques d'être noyée en L2.

Comprendre la méthodologie et le raisonnement juridique sont les deux objectifs de la L1. En L2, on considère ces points acquis et tu attaques le "vrai" droit, c'est-à-dire les obligations (contrats) et le droit administratif.

D'ailleurs, si je caricature légèrement, les modalités d'apprentissage en médecine n'ont rien à voir avec celles du droit. Si la connaissance des tables d'anatomie ou formules scientifiques est une fin en PACES, le par cœur n'est qu'une étape en droit. On considère que tout étudiant est capable d'apprendre son cours, et tu seras davantage évaluée sur ton aptitude à raisonner sur les connaissances apprises en rédigeant des commentaires, cas pratiques ou dissertations.

Pour revenir sur mes étudiants "ex-médecine", environ 60-70% d'entre eux ont réussi du premier coup avec ou sans rattrapages. Si je résume, ils ont souvent une bonne capacité de travail, ce qui est bienvenu en droit.

Le seul écueil, malheureusement souvent relevé, est de considérer que le droit, c'est les vacances. Inutile de dire qu'ils sont vite rattrapés par les réalités, du moins dans les universités où les exigences sont importantes.

Enfin, le pire peut-être, certains, assez minoritaires, considèrent que "hors de la médecine, point de salut", et que le droit serait "facile"... Inutile de s'attarder sur ce point.

Bref, échouer n'est pas une fatalité. Le droit est un monde nouveau, tu pars de zéro, c'est l'occasion de laisser derrière toi ta déception. Et rappelle-toi que toute expérience n'est jamais mauvaise et que de bonnes choses peuvent en ressortir.

N'hésite pas si tu as des questions.

**Par youpila, le 09/07/2014 à 14:59**

j'ai moi même échoué 2 fois en médecine à angers avant de me réorienter en droit. j'ai bénéficié de la passerelle en L2 et nous étions 3 dans ce cas là cette année là. Je suis étonnée de savoir que la commission s'est déjà réunie pour t'accorder l'équivalence à mon époque la fac m'avait donné la réponse fin juillet et l'attente m'avait paru interminable. Sache qu'à Angers c'est très bien fait, on avait eu quelques cours (avec M. Rihal) en septembre pour se remettre à niveau. nous avons tous les 3 validé notre L2. Mon équivalence ne m'a pas pénalisé dans la suite de mes études ni pour les inscriptions en Master 2. Alors oui vasy fonce !!! et n'hésite pas à me demander si tu veux de plus amples renseignements.

Par **catelina**, le **09/07/2014** à **21:23**

salut c'est super cool que vous me repondiez tous ! et cool que quelqu'un d'angers me reponde aussi !!

Je pèse le pour et le contre de passer en L2, youpila je n'ai pas encore eu de reponse, mais suite a mon relevé de note j'ai rappelé la fac pour savoir on s'en était on m'a dit mi juillet t que vu mes notes et si tout allait bien je serai en L2. mais rien de définitif, je m'excuse si vous l'avez compris tous ainsi.

Comme je disais plus haut je boss là actuellement les cours de première année pour rattraper un peu mon retard au cas ou. uN etudiant en master deux me donne les bases importante. D'autant plus, je me rend compte que grace à mme Maillart on a eu d'excellentes bases justement pour ne pas se noyer en seconde année.

Quant au fait de croire que le droit on peut se l'a couler douce suite à médecine, je sais que l'idée est totalement fausse. Je reste sur l'idée que les deux parcours sont différents et qu'on ne peut pas vraiment les comparer. L'un demande du temps, du par coeur comme tu le dit yn, l'autre c'est beaucoup de reflexion, a vrai dire je comparerai presque le droit à la bioethique. (cours qui me plaisaient beaucoup). j'ai la chance d'avoir des amis en droit qui m'ont ben brieffer sur ses études.

j'ai choisis le droit parce que justement cela demande du travail je n'aime pas rien faire ... sela me casse les pieds, j'aime me casser les dents sur des sujets de reflexion ou me fixer des objectifs. D'autant plus le droit ouvre beaucoup de porte à l'inverse de bio (qui était mon autre choix)

Puis au fond un medecin, il diagnostic, cherche les solutions, des maladies, un avocat fait pareil il cherche a aider quelqu'un, fouine dans slel lois pour dénouer un problème. je caricature sans doute, mais le contact humain, bien qu'il soit différent, reste un contact humain dans les deux parcours.

Par **Yn**, le **11/07/2014** à **09:27**

[citation]Comme je disais plus haut je boss là actuellement les cours de première année pour rattraper un peu mon retard au cas ou[/citation]

Connaître le programme de L1 - comment fait-on la loi ? comment divorce-t-on ? etc. - est une chose, mais ce n'est pas la plus fondamentale.

Il faut surtout te concentrer sur la méthodologie du commentaire d'arrêt et de la dissertation. Autrement dit, il faut intégralement rédiger fiche d'arrêt et corps du devoir pour te préparer à la L2.

Le programme de L1 constitue le matériau sur lequel tu raisones, c'est grâce à cela que tu vas pouvoir développer tes idées, mais la méthodologie est infiniment plus importante.

Le programme change, pas les modalités d'évaluation. Tu auras toujours des commentaires

et dissertations, et il faut impérativement maîtriser la méthodologie car elle est considérée comme acquise en L2.

Même si cela me paraît difficile en deux mois, je t'invite à rédiger au maximum dans des conditions d'examen (trois heures, 8/10 pages).

Par **Bad Wolf**, le **11/07/2014** à **21:02**

Bonsoir,

Je me permets de te répondre (si mon humble avis peut faire encore pencher la balance) étant moi même une étudiante en droit ayant échoué 2 fois au concours de PACES et à peu de place ...

Concernant ta question de "peux tu tenter de passer directement en L2", je pense honnêtement que non ...

Je m'explique :

J'ai moi même validé ma première année de droit cette année suite à deux échecs en PACES, cette expérience de la PACES a eu des avantages :

Il est vrai que la PACES quand on l'a bien travaillée nous habitue à une charge de travail à fournir bien importante (il faut aussi avoir des avantages après avoir raté 2 ans ...) ... Perso je me suis sentie en "vacances" en L1 droit par rapport à la PACES (j'ai travaillé 3 fois moins d'un point de vue "horaire" pour le boulot perso) ... Notre cerveau s'est habitué à se concentrer rapidement, mémoriser etc

Néanmoins, en L1 je pense qu'au delà du programme (que tu as commencé à voir), c'est surtout la méthodologie/la pensée juridique que l'on acquiert ... Beaucoup de personnes arrêtent car elles n'aiment pas "l'esprit droit" ... Idem pour la méthodologie, il faut l'appliquer, ce qui se fait pendant l'année avec un chargé de TD pour te corriger/expliciter et non pas simplement la comprendre d'un point de vue théorique... tu risques beaucoup en attaquant la L2 sans avoir véritablement appliqué/fait vérifier ta bonne maîtrise de la méthodologie alors que justement le passage L1/L2 c'est un peu "l'écémage" des personnes qui en plus de connaître leur cours ont saisi les enjeux de la dissert en consist, le fonctionnement du commentaire, qui maîtrisent l'art de l'intitulé des parties et sous parties ... Sans compter que la L2 est une année assez chargée ... je sais pas si ça vaut le coup de partir avec un handicap ...

Après je comprends que ce soit tentant de ne pas perdre à nouveau un an ... Après, je dois avouer que perso ça m'a aussi fait du bien de "souffler" cette année... Dis toi que si tu pars en L2 l'an prochain, tu vas reprendre un rythme à la médecine au moins pour le premier semestre le temps d'adaptation ... T'en sens tu capable psychologiquement et nerveusement ?

Pour ma part je sais que je n'aurai pas réussi à attaquer dès la L2 en droit... De plus si j'avais du échouer je ne sais pas comment je l'aurai vécu psychologiquement ...

Si tu te sens vraiment d'attaquer, tu peux toujours la tenter et si tu te rends compte rapidement

que tu es en trop grandes difficultés, tu peux toujours revenir en L1 non ? Je sais que dans ma fac beaucoup de gens passent en AJAC en L2 mais reviennent en L1 au bout de quelques semaines préférant redoubler ...

Bon courage à toi !

Par **catelina**, le **11/07/2014** à **21:18**

En tout cas je vous remercie de votre attention, de toutes vos opinions et expériences!

Alors pour la méthodologie, je ne sais pas si cela compte mais à Angers on avait des "dissertations" cela s'appelait QROC, la présentation était un peu similaire à la dissert. je me permet de dire cela car en naviguant sur le forum j'ai vu une présentation de méthode, et j'ai retrouvé un peu la même forme hormis qu'en médecine on devait faire cela que sur une page. Être direct, sans tourner autour du pot, ni mettre des idées inutiles pour combler les trous. Peut-être que le fait d'avoir été entraîné cela m'aidera.

Ensuite là je commence à taffer un peu la méthode avec un juriste. je ne veux pas trop me prendre la tête avant les cours mais cela me rassure. (bien entendu je répète le passage en L2 n'est pas encore définitif), mais le fait de prendre de l'avance, lire les cours de L1 me montre un peu une facette du droit.

Après certes c'est vrai suite à deux années de médecine, est-ce que c'est pas préférable d'un peu se "reposer" (tout est relatif) avec une L1... Personnellement je suis motivée, et j'ai tellement eu un parcours compliqué et difficile que je pense que je survivrai à une L2 IOURDE.... (je travaillais en alternance en même temps que mes cours de médecine, j'avais quelques soucis en plus de ça)... après peut-être que je me trompe que je vais m'user en court de route ... je ne sais pas, j'attends de voir la décision du conseil à vrai dire. si on me refuse la L2 alors je n'ai pas à m'interroger, si on me l'autorise là ... je pense tenter le coup. Et si j'ai la possibilité de repasser en L1 comme tu le dit bad wolf alors se serait cool dans le pire des cas :)

Par **Bad Wolf**, le **11/07/2014** à **22:08**

Autant de volonté force le respect !

Bon courage alors pour la L2 si c'est ce que tu choisis et concernant la possibilité de (re)venir en L1 en début d'année fait le toi tout de même préciser ....

Par **D0unia**, le **30/03/2015** à **14:36**

Bonjour je suis étudiante en première année de Médecine. Arrivant au terme des deux années accordées à l'obtention du concours de PACES à l'UFR de Médecine de Caen, j'ai souhaité m'informer sur les alternatives d'études qui pouvaient s'offrir à moi. C'est ainsi, que j'ai découvert l'existence d'une passerelle qui autoriserait sous certaines conditions

l'admission en deuxième année de droit d'étudiant n'ayant pas été reçu en paces. Vos conversations sur ce site m'ont permis de confirmer que cela était possible. C'est alors posé la question de son application au sein de mon université Caennaise d'origine. Après une réponse malheureusement défavorable [smile7], je me suis tournée vers la faculté de droit d'Angers qui permet la liaison entre ces deux filières.

Ma première question est : sur quels critères se fait l'acceptation d'un dossier pour la 2e année de droit après paces

ensuite j'aimerais bien savoir Catelina si tu as choisi cette voie et si tu t'en ai sorti, quelle est ton expérience [smile4] ainsi que youpila :)